

Réforme des rythmes scolaires

2. Retours d 'expériences quant à l'organisation du temps scolaire et du temps périscolaire.
- Toutes les organisations présentent des avantages et des inconvénients pour les TAP.
 - L 'évaluation de ces organisations ne porte que sur notre domaine de compétences (périscolaire), qu 'il convient de croiser avec les effets sur les capacités d 'apprentissage, et de vigilance des enfants, sur le temps scolaire (fondement de la réforme).

Réforme des rythmes scolaires

2. Retours d'expériences quant à l'organisation du temps scolaire et du temps périscolaire.

TAP de 45 mn - fin d'après midi	
avantages	inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Régularité, facilitatrice en terme de repères- Temps pédagogique de 20 à 30 mn adapté pour les maternels	<ul style="list-style-type: none">- Limite le lien enseignants - parents- Temps pédagogique très court pour les élémentaires- Engendre des difficultés pour mobiliser des associations locales, des intervenants extérieurs- Engendre des difficultés de recrutement (vacataires)- Temps de transition parfois délicat (absence de récréation)- Limite l'accès aux équipements municipaux- Peut poser des problèmes de déclaration (1h minimum) et d'accès au financement

Réforme des rythmes scolaires

2. Retours d'expériences quant à l'organisation du temps scolaire et du temps périscolaire.

TAP de 45 mn à 1h - pause méridienne, ou post pause méridienne	
avantages	inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Régularité (/repères)- Temps pédagogique adapté pour les maternels (sieste ou temps de repos)- Facilités de gestion / ressources humaines et d'utilisation des espaces disponibles (animation et restauration)- Maintien du lien enseignants - parents	<ul style="list-style-type: none">- Certaines activités (sportives) ne sont pas adaptées pour ce créneau.- Temps pédagogique trop court pour les élémentaires.- Restauration parfois « tardive » / rythme des enfants.- Difficultés pour certains enfants d'enchaîner sur des ateliers après 3h de temps scolaire (capacité de vigilance et comportement...).- Pas d'accès aux équipements municipaux- Partenaires associatifs difficilement mobilisables sur le créneau méridien

Réforme des rythmes scolaires

2. Retours d'expériences quant à l'organisation du temps scolaire et du temps périscolaire.

TAP de 1h30 - fin d'apm	
avantages	inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Temps pédagogique adapté pour les élémentaires (projets d'animation)- Permet de prendre le temps (transition, récréation, rythme)- Facilités pour mobiliser les associations locales, et les intervenants extérieurs- Facilités pour recruter des animateurs- Possibilité d'accès aux équipements de proximité- Maintien du lien enseignants<ul style="list-style-type: none">- parents	<ul style="list-style-type: none">- Temps pédagogique peut être long pour les maternels, induit des compétences techniques et pédagogiques.- Irrégularité des journées scolaires, incidences sur les repères des enfants

Réforme des rythmes scolaires

2. Retours d'expériences quant à l'organisation du temps scolaire et du temps périscolaire.

TAP de 3h – Décret Hamon

avantages	inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Régularité sur la semaine, facilitatrice en terme de repères- Pour les maternels, prise en compte des rythmes individuels et collectifs (sieste intégrée au TAP, avec réveil échelonné).- Maintien du lien enseignants – parents- Temps pédagogique conséquent pour les élémentaires, permettant de proposer 2 activités, ou un projet d'animation ambitieux.- Facilités pour mobiliser les associations locales, et les intervenants extérieurs- Facilités pour recruter des animateurs- Possibilité d'accès aux équipements (échelle communauté de communes, aggro).- Permet de prendre le temps (transition, récréation, rythme de l'apm..).	<ul style="list-style-type: none">- Temps pédagogique très important pour les maternels, qui induit des compétences élargies en terme d'animation (capacité à proposer des activités sur la durée, et à renouveler l'offre sur l'année).- Le positionnement le vendredi apm peut inciter certaines familles au week end prolongé, contraire à l'esprit de la réforme.

Réforme des rythmes scolaires

2. Questions diverses...et programme de formation continue

DDCS du Loiret - service Accueil Collectif de Mineurs

Benoît GERMAIN

Inspecteur de la Jeunesse et des sports
responsable du pôle Sports, Jeunesse, vie associative
benoit.germain@loiret.gouv.fr
02 38 42 42 07

Olivier MARTINS

conseiller d'éducation populaire jeunesse
olivier.martins@loiret.gouv.fr
02 38 42 42 19

Teddy MALICOT

référent administratif ACM - BAFA / BAFD
teddy.malicot@loiret.gouv.fr
02 38 42 42 18